Procès-verbal
BUREAU TERRITORIAL
19 Octobre 2021 - 18H – VISIOCONFERENCE

Présents : Christian ABEILHE, Alain AZPIROZ, Annette BERBOUS, René BES, Daniel COLLET, Pierre CROS, Isabelle GELY, Christophe GIL, Antoine MARTINEZ, Jean Yves MOURET, Dorothée PEREZ, Michel PFLIEGER, Bernard PUJOL, Ghislaine ROSSIGNOL, Max SANTA, Bernard VAUR

Invités : Pierre CIBOT, Julie CUMINETTI, Eric DORIA, Eric PLANES, Alain REY

Absents excusés : Alain DOUCET, Christian GALONNIER, André LAUR, Jean Claude LEGENDRE, Alain MACCHION, Rolland SORMANI

En l'absence du Président Alain DOUCET, Jean Yves MOURET ouvre la réunion.

Validation PV Validation Bureau du 21/09/2021

Le procès-verbal est validé à l'unanimité

Collège des Présidents de CD – Jean Yves MOURET

Le Collège des présidents de comités départementaux a été créé, comme souhaité lors du séminaire de la Ligue organisé à Pouyastruc le 23 août dernier.
Ce collège s'est réuni pour la première fois le 8 octobre à Toulouse pour définir les objectifs et les contours de sa mission. Alain REY a été désigné représentant et porte-parole des présidents de CD. A ce titre, il sera convié aux réunions du Bureau Territorial et participera aux débats tout en restant à l'écoute.

Trésorerie Générale – Pierre CROS

Les comptes de résultat de la saison 2020-2021 sont en cours de validation par le commissaire aux comptes. Le résultat d'exploitation et les comptes seront communiqués lors du CODIR du 30 octobre avant la présentation plus détaillée au cours de l'Assemblée Générale Financière du 27 novembre.
On peut déjà affirmer que le résultat d'exploitation sera positif grâce notamment aux aides de l'État, à une baisse des charges des frais de fonctionnement (déplacements, CERFA au lieu du remboursement de frais) et à des produits d'un niveau presque identique à ceux de la saison précédente.
Nous sommes toujours à la recherche d'une année référence pour permettre une bonne lecture de nos comptes, les 2 dernières années étant impactées par la crise sanitaire et par l'arrivée des CTC.
La Ligue va augmenter ses fonds propres afin de se prémunir de toute nouvelle situation exceptionnelle. Certains placements arrivent à terme, une réflexion sera à mener afin de placer sans risque les fonds disponibles.
Antoine MARTINEZ demande à connaître les économies réalisées déduction faite des aides de l'État. La plaquette des comptes sera transmise après validation du commissaire aux comptes.

Partenariat – Alain AZPIROZ

La prévision du budget votée lors de l'AG de Valras a pratiquement été multipliée par deux.
Francis CAZENEUVE et Alain sont en contact avec quelques partenaires potentiels (Frayssinet, Proman, Energeco).
Le 28 novembre, création du Business Club Entreprises qui se réunit à la LOR.

L'un des objectifs est également de procéder au « naming » de nos compétitions pour que les entreprises partenaires intéressées puissent bénéficier d'une très bonne visibilité.

La prochaine mise en place de la GED (mi-novembre) permettra une lecture plus rapide et plus aisée de la situation financière, une fois que le personnel concerné sera formé.

Compétitions – Christian ABEILHE

- **Seniors**

En l'absence de Rolland SORMANI, Christian fait un point sur les premières journées et les rencontres jouées :
H : 42 ; PH : 47 (1 forfait) ; 1ère série : 54 ; 2ème série : 57 ; 3ème et 4ème série : 44 (2 forfaits)
Pas de soucis pour les équipes premières, à la différence des équipes réserves où 25 % de forfaits ont été enregistrés sur les 3 premières journées : 7 en PH, 8 en 1ère série, 4 en 2ème série (sur 13 équipes engagées). Il est à noter la faiblesse de certains effectifs de clubs de 3ème/4ème série : 8 clubs entre 20 et 24 licenciés et 4 clubs avec moins de 20 licenciés.
4 forfaits généraux avant le début de la compétition.

En Honneur, Max SANTA relève la spécificité de la poule « méditerranéenne » qui ne compte plus que 6 clubs. Ces clubs regrettent que le calendrier n'ait pas été modifié et aménagé pour éviter une démobilisation des joueurs avec de trop longues périodes sans jouer.

- **Jeunes**

Beaucoup de problèmes ont été rencontrés avec la FDMD, en particulier sur la journée du 16 octobre.
La Ligue 3 a démarré le week-end dernier alors que Ligue 1 et 2 ont fini le premier bloc de 3 matchs.

Sur 266 rencontres, 7 forfaits ont été recensés ainsi que 10 demandes de report non liées à la Covid, soit 249 rencontres jouées.
Nous comptons 214 équipes inscrites cette saison : 98 en U16, 116 en U19 (perte de 39 équipes, soit 26 en U16 et 13 en U19).
Du fait de désistements ou de forfaits, certaines poules ne comptent plus que 6 équipes. De ce fait, les équipes n'ayant pas d'effectifs suffisants ont préféré faire jouer leurs licenciés à X en Ligue 3.

Pour pallier au manque de compétition de ces équipes, un calendrier des exempts a été envoyé pour permettre l'organisation de matchs amicaux. La commission réfléchit aussi à leur proposer du Seven.
Les finales jeunes prévues initialement le 18 juin (date de l'AG LOR) sont avancées au 11 juin.

- **Les sélections des CD**

Les Président des CD seront consultés pour l'organisation de cette compétition, (poules, règlements) et une proposition sera faite.
Alain REY apporte les précisions suite à la 1ère réunion du collège des présidents.
L'engagement des CD sera reprécisé en janvier pour les sélections seniors. Le championnat régional aura lieu en fin de saison, après les finales LOR, avec des joueurs dont les équipes qui seront éliminées du championnat de France.
Pour les jeunes, la compétition pourra commencer après Noël ou en février puisque les dates sont déjà réservées dans le calendrier. La commission doit se réunir et travailler sur le format définitif.
Alain REY demande qu'une communication soit faite aux clubs sur les challenges existants (Lady & Gentleman, Mozaïc et clubs vertueux). Les autres supports officiels (site, newsletter) relaieront également cette information.

Féminines - Dorothée PEREZ

- **Seniors à X**

Compétition lancée avec quelques reports. Constatation de différences de niveau

- **Cadettes à X**

Beaucoup d'équipes sont engagées (39) mais certaines d'entre elles ont des effectifs restreints.
La commission propose donc qu'une modification de règlement soit faite pour la saison 2021/2022 pour permettre aux clubs en reconstruction d'intégrer malgré tout la 2ème phase.
Il n'y aura pas de forfait général pour les équipes déjà engagées en difficulté, ceci pour permettre à toutes de continuer à jouer.
Une proposition de modification de règlement sera soumise aux votes lors du prochain CODIR du 30 octobre. Une information sera faite ensuite aux clubs sous forme d'Avis Hebdomadaire.

Management sportif - Max SANTA

CTC-CTL : Eric PLANES

Eric se réjouit du réel enthousiasme des CTC dans leurs missions et de leur travail qui aboutit à une hausse des effectifs dans les EDR. Il reste malgré tout à résoudre le problème du manque d'éducateurs dans certaines structures pour accueillir au mieux tous ces jeunes licenciés.
Pour les CTL, un point a été fait avec chaque CTC sur son terroir. Il leur est demandé de se rapprocher des présidents de CD pour mettre au point un plan d'action annuel avec les départements permettant de détacher les CTC en fonction des besoins des CD.
Les CTC ont pris contact avec tous les clubs de leurs terroirs. Ils doivent rencontrer également les présidents de clubs et non pas uniquement les référents techniques de clubs.
Les CTC doivent accompagner les présidents dans les démarches de projet de club.

Les EDR – Julie CUMINETTI

2 réunions des commissions ont déjà eu lieu. Un rappel à l'application du règlement Rugby Digest a été fait : il faut appliquer le niveau le moins élevé pour éviter que des enfants soient en difficulté.

Une hausse des effectifs est à noter, surtout dans les catégories Baby, en M8 et M10 avec notamment beaucoup de féminines, ainsi qu'une forte augmentation sur la catégorie M12 et M14 grâce au maintien de l'activité pendant la période Covid et au travail des différents acteurs (CTC, clubs, éducateurs).

On relève toutefois une difficulté au moment du passage de minimes en cadets. Un travail devra être entrepris à ce sujet.

Une demande de création du label « développement » a été faite et acceptée par la FFR pour les EDR ne pouvant pas recevoir le label 1 étoile.
Les unités de proximité, créées avec succès en Occitanie, vont être étendues à l'échelle nationale.
Un second rappel sera fait aux clubs sur l'obligation de licencier tous les enfants, surtout pour la couverture assurances, lors de la participation aux tournois.
Une discussion s'engage pour savoir quelle solution adopter pour la vérification des licences lors des plateaux et sur la présence nécessaire des référents départementaux.
Eric PLANES enverra aussi un message aux CTC via les CTL pour leur demander d'être vigilants.

Le challenge GROUPAMA (côté ouest) va débuter. La finale aura lieu à Caussade.
Challenge féminin M15 invitation des équipes à France/NZ le 20 novembre.
La livraison des ballons de la dotation FFR a été retardée d'un mois et devrait se faire fin novembre.
Le prochain séminaire des référents EDR aura lieu le 11 décembre pour planifier la 2ème partie de saison.
Bernard VAUR suggère que les certificats médicaux des enfants jusqu'à 12 ans puissent être valables 3 ans comme dans d'autres disciplines sportives. Antoine MARTINEZ devant rencontrer la GMF le 8 novembre, demandera une proposition d'assurance spécifique.

Formation

Max SANTA indique qu'environ 1000 candidats se sont inscrits aux formations BF.

Amicale des VI Nations

La sélection des M18 d'Occitanie, constituée de joueurs évoluant dans des clubs autour de Toulouse, se prépare à jouer le week-end prochain à Cadaujac (Gironde) contre les sélections de Nouvelle Aquitaine et d'Ile de France, dans le cadre du tournoi de l'Amicale des VI Nations 2021.

Effectifs U16

Max SANTA relève la baisse inquiétante des effectifs LOR en M14 et M16 et des conséquences sur les équipes seniors pour les années à venir. Une commission sera constituée afin de trouver rapidement des solutions pour faire venir ces catégories d'âge au rugby et pour les fidéliser. Les CTC profiteront des prochains congés scolaires pour intervenir sur leurs terroirs auprès des éducateurs U16 lors des entrainements.
Ce dossier préoccupant a été remonté à la FFR, car la même situation est constatée sur les féminines.

L'arbitrage - Eric DORIA (doc annexe)

Les effectifs d'Occitanie sont en baisse de 11% (à ce jour 572 arbitres contre 640). Au niveau national, la perte est de 24 % (2132 à ce jour contre 2801). Eric cite les effectifs du football qui sont également en baisse spectaculaire de 23%.
Il reste 47 candidatures de recrutement à examiner. Une attention particulière est portée sur les clubs qui ne respectent pas la charte de l'arbitrage avec une échéance au 31/10/2021.
Eric déplore des faits de violences qui se sont déroulés lors ou à la fin des rencontres de jeunes.

La FDMD a posé de grosses difficultés aux utilisateurs en ce début de saison. Elles sont liées à un dysfonctionnement national. Jean Yves MOURET fera remonter l'information lors de la prochaine réunion de SG de ligues.
La désignation par la DNA de 4 arbitres Tarnais sur le match France / Nouvelle Zélande à Castres le 20-11-2021.

Jean-Yves MOURET tient à informer le Bureau que les licences « compétition » ne seront plus validées après 18 h le vendredi. Cette précision a été adressée aux validateurs des clubs et de la Ligue. Cette règle ne sera pas appliquée pour les EDR.

Ressources humaines

René BES revient sur l'augmentation du SMIC et sur sa non obligation de l'application aux salariés de la LOR. Toutefois, il propose une revalorisation de 2% pour les salaires bruts inférieurs à 2000€ bruts et de 1,5 % pour les salaires bruts de 2001€ et inférieurs à 2500€ bruts.
La proposition est acceptée par le Bureau à l'unanimité.

Pierre CIBOT rappelle que la demande de rupture conventionnelle d'une administrative a été acceptée et que cette salariée ne sera plus dans les effectifs le 3 novembre ce qui portera le nombre de salariés à 51.

Il rappelle les consignes sanitaires à respecter d'autant plus que les indicateurs sont en hausse en Occitanie et au niveau national. Le préfet de la Haute Garonne a levé l'obligation du port du masque dans les ERP. Le Pass sanitaire reste obligatoire pour les personnes âgées de 12 ans (2 mois) et plus.

Des recrutements sont en cours pour un poste de responsable administratif et financier pour anticiper les 2 départs en retraite, et pour un adjoint informatique.

Le Développement - Bernard PUJOL

Bernard PUJOL fait un point d'avancement sur les différents secteurs.

Corps constitués : Jocelyn BROUSSE étant affecté au CLC, l'organisation sera désormais collégiale

Féminines : il faut valoriser et encourager le rôle des accompagnants avec la création du rôle des marraines (formation et protection des enfants)

Rugby à 5 : la commission est déjà opérationnelle autour d'Alain PALAUSSE, Françoise JAMMES, Jean Christophe NIMBO

Scolaire : la commission est déjà constituée autour de Michèle ANDRE, Jean Louis CUNG et Rémi JANOTTO, école Ovale avec l'action des 2 recteurs et proposer l'activité rugby comme support d'enseignement en primaire et secondaire, sensibilisation concernant l'arbitrage et l'encadrement dans le but d'harmoniser les actions auprès des CD et des DASEN.

Rugby à 7 : Autour de Jean Louis DAVID, l'appui se fera sur les clubs de Seven existants. La pratique est à développer dans les clubs et pour les U16 et U19 en profitant des dates libres du calendrier.

EDR et baby rugby : Jean Marc MOREAU et Aude D'ORSI et sa commission sont pleinement intégrés à la commission EDR.

Rugby santé : Sous la responsabilité de Jean POUS, travail avec la CARSAT pour les départements de l'Ariège et de l'Aveyron. Proposition de la création d'une journée propre au rugby santé.

Rugby entreprises : Antoine MARTINEZ est en charge de cette commission. Le challenge THALES compte 20 équipes inscrites, mais toutes ne sont pas encore affiliées à la FFR.

Arbitrage : Eric DORIA indique qu'un travail sera axé sur le développement avec les collèges où de jeunes arbitres officient régulièrement en UNSS. A ce titre, l'Ariège est le département pilote (convention départementale en cours de rédaction). Voir pour créer une équivalence de formation entre FFR et UNSS.

Foyers ruraux : le travail de remise en place du réseau se fait en liaison avec Annie BOURDALLE.

POS

Un bilan sera fait lors du prochain Bureau.

Communication

Alain AZPIROZ annonce qu'une convention de prestations de communication est en cours de discussion avec RUGBY AMATEUR. Ce média bénéficie d'une large couverture sur les réseaux sociaux qui est suivi par 220.000 adhérents.
La convention porterait sur la diffusion de 4 articles de la Ligue et une communication sur un projet de la Ligue, à définir, moyennant une cotisation mensuelle. Un retour sur ces négociations sera fait par Alain AZPIROZ, chargé par le Bureau de les mener à bien.
Le Bureau valide le principe.

Médailles Jeunesse et Sports – Daniel COLLET

La Direction de Région Académique à la Jeunesse, à l'Engagement et aux Sports (DRAJES) a relancé toutes les fédérations sportives pour leur demander de proposer des candidatures régionales à la médaille de bronze de la jeunesse, des sports et de l'engagement associatif. Sur les 23 médailles qui seront décernées pour la promotion au 1er janvier 2022, il a été demandé d'envoyer rapidement de nouveaux dossiers, et au plus tard le 12 novembre, en proposant un maximum de candidatures féminines.

Les noms suivants ont été proposés et validés à l'unanimité par le Bureau Territorial :
Michèle ANDRE, Evelyne BARTHES, Françoise JAMMES-ALBALADEJO
Fabien ARROUY, Jocelyn BROUSSE, Christophe GIL, Alain MACCHION, Michel PFLIEGER
Les dossiers seront envoyés au plus vite pour être présentés à la commission qui se réunira mi-novembre.

Fin de réunion 21H

Le Secrétaire Général
Jean-Yves MOURET